

Strasbourg, le 26 avril 2018

T-PD(2018)10

LE COMITÉ CONSULTATIF DE LA CONVENTION POUR LA PROTECTION DES PERSONNES A L'ÉGARD DU TRAITEMENT AUTOMATISÉ DES DONNÉES A CARACTÈRE PERSONNEL (Convention 108)

Note du Secrétariat concernant les élections

Direction Générale Droits de l'Homme et Etat de droit

I- REGLEMENT INTERIEUR DU COMITE CONSULTATIF

Le règlement intérieur du Comité stipule :

- « Article 10 : Président et Vice-Présidents
- 1. Le Président, le premier Vice-Président et le deuxième Vice-Président sont élus parmi les représentants, à la majorité des membres présents et pour une durée de deux ans. Par défaut, ces élections ne se tiennent pas à bulletin secret à moins que la demande expresse en soit faite.
- 2. Le Président et les Vice-Présidents sont rééligibles pour un second mandat consécutif. A titre exceptionnel, le Président et les Vice-Présidents sont rééligibles pour un troisième mandat consécutif. Toutefois, leurs mandats respectifs prennent fin s'ils cessent d'être membres du Comité.

Article 10bis : composition, fonctions et compétences du Bureau

- 1. Le Bureau est composé du Président et des deux Vice-Présidents du Comité, ainsi que de quatre membres et du Président ou de la Présidente sortant(e), qui peuvent rester membres de droit du Bureau pendant le(s) mandat(s) de la nouvelle présidence. Les autres membres sont élus parmi les représentants au Comité pour une période de deux ans. Les membres sont rééligibles.
- 2. Si un membre du Bureau cesse d'être membre du Comité ou démissionne avant la fin de son mandat, le Comité peut élire un successeur pour le remplacer jusqu'à la fin de ce mandat ».

II- SITUATION ACTUELLE

Le Bureau du Comité comporte huit membres et est actuellement composé comme suit :

- Mme Alessandra Pierucci (Italie, élue en tant que Présidente en juillet 2016 pour un mandat de deux ans)
- M. Jean-Philippe Walter (Suisse, élu en tant que premier Vice-Président en juillet 2016 pour un mandat de deux ans) membre de droit pendant la présidence de Mme Alessandra Pierucci.
- M. Gérard Lommel (Luxembourg, élu en tant que deuxième Vice-Président en juillet 2016 pour un mandat de deux ans)
- M. João Pedro Cabral (Portugal, élu en juillet 2016 pour deux ans)
- Mme Tamar Kaldani (Géorgie, élue en juillet 2016 pour deux ans)
- Agnès Maîtrepierre (France, élue en juillet 2016 pour deux ans)
- Maria Michaelidou (Chypre, élue en juillet 2016 pour deux ans)
- Mme Nevena Ružić (Serbie, élue en juillet 2016 pour deux ans)

III- ELECTIONS AU COMITE EN JUIN 2018

Lors de sa 36^{ème} réunion plénière, du 19 au 21 juin 2018, le Comité est invité à procéder à des élections ou réélections pour les postes suivants :

- Président(e) du Comité pour deux ans
- 1er(e) Vice-Président(e) du Comité pour deux ans
- 2ème Vice-Président(e) du Comité pour deux ans
- 4 membres du Bureau du Comité pour deux ans

(Le dernier siège du Bureau sera attribué, de droit, au / à la Président(e) sortant(e)).

IV. PROCEDURE POUR LES ELECTIONS

Les représentants des Parties à la Convention souhaitant poser leur candidature ou poser la candidature d'un autre membre du Comité sont invités, le cas échéant, à informer le Secrétariat le plus tôt possible et en tout état de cause avant le mercredi 20 juin 2018, 17h00. L'élection aura lieu, le cas échéant, à bulletin secret le jeudi 21 juin 2018.

ANNEXE

Sont représentés au Bureau du Comité depuis 2004 les délégations suivantes :

	Présidence : France
2004	Bureau : Espagne, Lituanie, Pays-Bas, Portugal, République Tchèque, Royaume-Uni, Suisse
	Présidence : République Tchèque (ad interim)
2005	Autriche, Lituanie, Pays-Bas, Portugal, Royaume- Uni, Suisse
	Présidence : Portugal
2006	Bureau : Autriche, Lituanie, Pays-Bas, Pologne, Royaume-Uni, Suisse
2007	Présidence : Portugal
	Bureau : Autriche, France, Italie, Lituanie, République Tchèque, Suisse
2008	Présidence : Portugal Bureau : Allemagne, Autriche, République Tchèque, France, Hongrie, Italie, Suisse Présidence : Portugal
2009	Bureau : Autriche, Italie, République Tchèque, Roumanie, Royaume-Uni, Suisse
2010	Présidence : Suisse
	Bureau : République Tchèque, France, Italie, Luxembourg, Espagne, Suède, Portugal
2011	Présidence : Suisse
	Bureau : France, Espagne, Luxembourg, Portugal, République Tchèque, Serbie, Suède
2012	Présidence : Suisse
	Bureau : France, République Tchèque, Espagne, Italie, Luxembourg, Portugal, Serbie
2013	Présidence : Suisse
	Bureau : France, République Tchèque, Espagne, Italie, Luxembourg, Portugal, Serbie
2014	Présidence : Suisse
	Bureau : Belgique, Espagne, Géorgie,
	Italie, Luxembourg, Portugal, Serbie
2015	Présidence : Suisse
	Bureau : Espagne, Géorgie, Hongrie, Italie, Luxembourg, Portugal, Serbie
2016	Présidence : Italie
	Bureau : Chypre, France, Géorgie, Luxembourg, Portugal, Serbie, Suisse
	Présidence : Italie
2017	Bureau : Chypre, France, Géorgie, Luxembourg, Portugal, Serbie, Suisse